

Réf: Dossier N° 087748

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MARKOP »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
EXTENSION LOT 231 ILOT 42, Lot 231, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 16/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARKOP »

Objet : FORMATION
RECRUTEMENT ET PLACEMENT DE PERSONNEL
ENTRETIEN
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENT
IMPORT\ EXPORT
PRESTATIONS DE
SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
EXTENSION LOT 231 ILOT 42, Lot 231, Ilot 42

Dirigeant(s) : Mme OUATTARA MAN CLOTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01836 du 14/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10298/GTCA/RC/2022 du 14/03/2022

